

La Société française pour le droit international lance en 2020 son premier séminaire doctoral. Ce séminaire a pour but de permettre aux doctorants sélectionnés de présenter leurs travaux, d'en discuter avec d'autres doctorants travaillant sur des sujets connexes et avec des professeurs renommés spécialisés en droit international. Le séminaire est ouvert à tous les doctorants de droit international public ou privé à partir de la 2^e année de thèse.

Le premier séminaire, accueilli par le Centre de droit international de Nanterre (CEDIN), se tiendra dans la matinée du 3 avril 2020 – il précédera la demi-journée des Jeunes chercheurs de la SFDI qui se déroulera l'après-midi également à l'Université Paris Nanterre sur le thème : « *L'espace extra-atmosphérique et la guerre* ».

Le séminaire doctoral se déroulera en deux temps :

- **des ateliers thématiques** encadrés chacun par un professeur ou un maître de conférences. Les doctorants participants présentent tout ou partie de leurs travaux de thèse. Les participants devront envoyer quelques jours auparavant un *working paper* permettant de susciter des discussions plus approfondies.
- **un atelier méthodologique** afin de discuter des aspects transversaux de la recherche doctorale. Cet atelier est ouvert à tous, au-delà des seuls participants aux ateliers thématiques (sur inscription, nombre de places limité).

Les ateliers seront animés par des professeurs et maîtres de conférences, notamment par les enseignants-chercheurs du CEDIN, choisis en fonction des thématiques retenues.

L'inscription au séminaire doctoral est gratuite. Les frais de déplacement des doctorants participants ne sont pris en charge ni par la SFDI, ni par l'Université Paris Nanterre. Les doctorants sont invités à solliciter leur laboratoire de recherche ou leur Ecole doctorale, qui disposent de budgets dédiés à ce genre de déplacement.

Les candidatures pour les ateliers thématiques de discussion des thèses se font par email (seminaire.doctoral@sfdi.org) ou en ligne (<https://forms.gle/mySsu1FGViE6kMgw9>) **au plus tard le 2 février 2020**. Les doctorants candidats doivent envoyer un CV et un document d'une page maximum explicitant l'objet des recherches doctorales et, éventuellement, les thèmes abordés dans la thèse sur lesquels ils souhaiteraient plus particulièrement discuter pendant l'atelier.

Les inscriptions à l'atelier méthodologique se font par email (seminaire.doctoral@sfdi.org) ou en ligne (<https://forms.gle/mySsu1FGViE6kMgw9>). Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de places à cet atelier méthodologique est limité.

Contact: seminaire.doctoral@sfdi.org

